

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Recherche médicale chez les femmes Question écrite n° 4957

## Texte de la question

M. Gérard Leseul attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, au sujet de l'indifférenciation faite entre les hommes et les femmes dans la recherche médicale. Plusieurs études mettent en avant le fait que dans de nombreux cas, la recherche médicale sur les produits de santé n'a pas fait de différence entre le sujet masculin et féminin au motif que les caractéristiques biologiques sont identiques. Contrairement à cette théorie, des études plus récentes pointent des différences notables dans l'efficience et les effets secondaires de certains traitements entre les hommes et les femmes. Par exemple, les études scientifiques ont constaté une meilleure efficacité de l'immunothérapie chez les hommes et un risque accru qu'une femme contracte des effets secondaires. De fait, la connaissance actuelle sur l'impact des médicaments sur le corps des femmes et sur leurs grossesses est presque nul. En effet, sur 172 traitements validés entre 2000 et 2010, aucune information concernant leurs conséquences sur le fœtus n'est connue pour 168 d'entre eux. S'il est possible de constater une amélioration de la prise en compte du sexe biologique dans la recherche médicale, la crise de la covid-19 a montré que cet impensé reste encore prégnant, avec seulement 10 % des recherches qui ont pris en compte ce facteur. Il l'interroge pour avoir connaissance des mesures que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre afin de prendre en compte l'impact et les conséquences du sexe biologique dans la recherche biomédicale et in fine sur les traitements afin d'assurer l'efficacité et la sécurité des produits de santé tant pour les hommes que pour les femmes.

## Données clés

Auteur : M. Gérard Leseul

Circonscription : Seine-Maritime (5e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4957

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mars 2025